



# CGT ANPE 13

*libres, responsables, syndiqués*

## Entrevues DG, ministère, attention danger !

Les organisations syndicales de l'ANPE ont été reçues le 21 septembre 2007, au ministère de l'Économie et de l'Emploi, par la Directrice de cabinet adjointe entourée du Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle (qui assure la tutelle sur l'ANPE et sur l'AFPA, notamment) et du Directeur général de l'ANPE.

Ces OS ont également rencontré le DG le 24 septembre dans l'après midi.

Il ressort de ces deux réunions que **l'objectif du gouvernement est bien la constitution d'un nouvel organisme, par fusion organique de l'ANPE et de l'UNEDIC.**

Le DG s'est voulu rassurant : il souhaite que cet organisme soit un Établissement public (géré comme un EPIC, mais dont les prestations ne seraient pas payantes). Pourtant **le décret du 27 mars 2007 prévoit toujours la création de filiales commerciales.**

Le statut des agents de l'ANPE actuellement en fonction resterait un statut de droit public, mais le statut des agents recrutés après la fusion n'est pas défini. On se souvient que le scénario qui a transformé les personnels des PTT (fonctionnaires dans une Administration d'État) a abouti à ce que France télécom S.A. emploie aujourd'hui une majorité de salariés de droit privé. Les propos du Président de la République voulant casser le concours public comme mode normal de recrutement dans la Fonction publique et son objectif de procéder à des recrutements sur des contrats de droit privé montrent bien que ce qui est visé c'est bien la casse du statut public, dans toute la Fonction publique. **Comment pourrait-on imaginer que les agents de l'ANPE échapperaient à cette déferlante anti-statut public ?**

Quant aux effectifs, pas de souci : « *nous aurons besoin de tout le monde pour un service d'accompagnement renforcé et des missions d'intérêt général* ».

Le problème est tout de même que cette vision est présentée dans un contexte lourd de menaces pour l'ensemble des salariés et le monde du travail, pour la Fonction publique et le statut public ; pour les effectifs (non remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite) et les budgets : c'est une véritable politique de casse sociale et d'austérité que prépare le gouvernement.

Rien n'est rassurant dans ce paysage. Surtout pas les propos de la Directrice de cabinet adjointe lorsqu'**elle indique que les missions publiques peuvent parfaitement être confiées à des opérateurs privés.** Et la « *Mission d'avenir* » qu'elle prédit aux agents de l'ANPE doit être lue en lien avec les propos du Président de la République : il faut sanctionner le chômeur qui aurait refusé deux « *offres valables d'emploi* ».

Le calendrier prévu :

- présentation de son projet au Président par la Ministre, dans les dix jours.
- concertation avec les différentes parties concernées et élaboration d'un projet de loi d'ici à la fin novembre 2007.
- **projet de loi examiné par le Parlement au cours du premier trimestre 2008.**

On le voit, les échéances décisives pour les chômeurs, les agents et le SPE sont extrêmement rapprochées. Il y a urgence à se mobiliser contre cette politique.

## Tous en grève avec la Fonction Publique

### Le 18 octobre !!!

CGT ANPE 13 - permanence le mardi

Tel/fax : 04 91 05 85 22

cgtanpe.paca@free.fr

<http://www.cgt-anpe-paca.org>